

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE STEPELEC – INTERVENTION DE GENIE CIVIL POUR TRAVAUX ENEDIS RUE CAMILLE SAINT-SAËNS ARRETE N° 2022/116		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 17 mai 2022 de la société STEPELEC sollicitant la Ville pour une intervention de génie-civil dans le cadre de travaux électriques rue Camille Saint-Saëns à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société STEPELEC est autorisée à réaliser, à partir du 30 mai 2022 et pour une durée de 30 jours, des travaux pour une intervention de génie-civil dans le cadre des travaux électriques rue Camille Saint-Saëns à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la chaussée sera rétrécie et le stationnement sera interdit
- Article 3 :** La société STEPELEC est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société STEPELEC devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société STEPELEC ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 17 mai 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.